



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal



Mot du maire

Sommaire

Séance du conseil février 2016

2

Taxes municipales, Cercle de Fermières

3

Club de ski de fond, Cap sur 2019, Eaux pluviales

4

Avis public, Café rencontre

5

Activités semaine de relâche

Calendrier mars 2016

6

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télééc. : 418 772-6455

Messagerie :

baledessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Chers parents,

L'avenir de notre école à Baie-des-Sables est très important afin de maintenir nos jeunes dans leur environnement rural immédiat le plus longtemps possible.

L'inscription de vos enfants localement est très importante pour l'avenir du secondaire I et II. Considérer la répartition selon les cycles du primaire pour assurer le maintien d'une école dans notre communauté et ses effets.

Je vous encourage à inscrire nos grands du secondaire à Baie-des-Sables, un service de proximité est très important pour notre communauté.

Dans un autre ordre d'idées, je tiens à vous remercier d'avoir répondu en si grand nombre au sondage municipal. Voici le résultat sur l'utilisation des équipements supralocaux de la Ville de Matane. En date du 15 février, les résultats se lisent ainsi : 320 copies envoyées et 110 copies répondues représentant 38% de la population permanente.

Adulte	Enfant	Colisée		Piscine		Bibliothèque		Centre de ski		Terrain de golf		Aéroport	
		Régulier	Occasionnel	Régulier	Occasionnel	Régulier	Occasionnel	Régulier	Occasionnel	Régulier	Occasionnel	Régulier	Occasionnel
197	43	4	24	1	13	14	2	0	20	0	9	0	0

Je tiens aussi à féliciter et à remercier les membres et leurs bénévoles du *Club des 50 ans et plus* de leur dévouement à offrir un brunch mensuel à la population de Baie-des-Sables et aux gens des environs, vous contribuez à garder notre communauté vivante.

Concernant le Fonds de développement territorial (FDT), c'est un coût total de 1 832 573,30 \$ en projets locaux qui ont été déposés pour des montants demandés au Pacte rural de 260 333,85 \$ pour les onze municipalités de la MRC de La Matanie. L'enveloppe de distribution est seulement de 70 000 \$.

Notre municipalité a présenté quatre projets et une demande a été retenue avec un montant recommandé de 6 000 \$. Les projets retenus devraient faire partis des plans d'action local.

Merci et un bon printemps à tous!

Denis Santerre, maire



Lors de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016, votre conseil a résolu :

D'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier aux activités de perfectionnement suivant : *L'ABC du guide de l'employeur* et *La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils*;

De répartir l'aide financière relative à l'entretien du réseau routier local de la façon suivante : 50 % de la subvention à la voirie municipale (avant 60 %) et 50 % de la subvention à l'enlèvement de la neige (avant : 40 %);

D'adopter le règlement portant le n° 2016-01 « *créant une réserve financière pour le paiement des vidanges de boues de fosses septiques des résidences isolées* » tel que déposé, lu et remis aux membres du conseil;

De renouveler certains membres actuels du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et de nommer un nouveau membre en remplacement de monsieur Jacques Fortin au siège n° 2 de ce comité par madame Yolaine Turcotte;

De demander à Cartier énergie éolienne (BDS) inc. de verser la somme de 605 \$ à l'école Assomption pour le projet *Cours de natation*, dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier 2014, puisque le rapport final a été produit;

D'appuyer la Corporation de développement de Baie-des-Sables dans son projet « *Aménagement des entrées du village* » dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) 2015-2016;

D'appuyer l'école Assomption de Baie-des-Sables dans son projet

Embellissement de la cour d'école au Fonds de développement des territoires (FDT) 2015-2016;

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ au comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables;

D'appuyer COSMOSS de La Matanie comprenant l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage - dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires - afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme véritable levier de développement pour leurs communautés.



Premier versement de taxes le 31 mars 2016

Stationnement de nuit
interdit le long d'une
voie publique



Novembre
à
Mars

Le prochain bulletin vous
parviendra le 31 mars
et la date de tombée des articles
sera le 24 mars 2016.

Emplois étudiants - été 2016

Vous êtes étudiants et désirez travailler durant l'été.

Le formulaire de demande d'emploi de la Ville de Matane est maintenant disponible et il est valide sur tout le territoire de la MRC de la Matanie pour les emplois offerts au sein des infrastructures supralocales.

Le formulaire est disponible au bureau municipal en format papier et sur le site de la Ville de Matane en format électronique à

<http://www.ville.matane.qc.ca>

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 7 mars 2016

- Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;
- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2015;
- Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2016;
- Cueillette printanière des rebuts volumineux;
- Dépôt du bilan annuel 2015 de la qualité de l'eau potable;
- Achat de jardinière pour le village.

Petit coin de réflexion

« Le printemps c'est quand la neige fond et qu'elle repousse en gazon. » *De Paroles d'enfant*

Taxes municipales

Il existe plusieurs façons de payer votre compte de taxes :

- * **Par Internet** et dans la plupart des **institutions financières**. Il est essentiel d'inscrire le numéro de matricule qui apparaît sur le coupon de versement;
- * **Par la poste**, en utilisant les coupons à joindre à votre chèque, et les chèques peuvent être postdatés pour chacune des échéances de versements;
- * **Au bureau municipal** par chèque ou en argent comptant.

Aucun reçu n'est remis sauf pour les paiements effectués en argent comptant.

Les dates d'échéance des taxes municipales sont les **31 mars, 30 juin et 30 septembre** de chaque année. En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais d'intérêt annuel de 15 % calculés quotidiennement seront ajoutés à votre compte.

Pour les nouveaux propriétaires, il est possible que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié à l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts de l'échéance des dates établies pour les versements. Il est important de noter que la Municipalité de Baie-des-Sables n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.

La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au bureau municipal au 418 772-6218.

Pour connaître les modalités de paiement de votre compte de taxes scolaires, nous vous invitons à consulter les sections suivantes du site Internet de la Commission scolaire des Monts-et-Marées ;

<http://www.csmm.qc.ca/csmm/index53.html> ou <http://www.csmm.qc.ca/csmm/index221.html>

Le Cercle de Fermières

Semaine de relâche



Le projet *Artisanat Jeunesse* sera présenté et supervisé le mercredi 2 mars à 13 h 30 au centre communautaire pour les jeunes âgés entre 8 et 14 ans (compris). Il consiste en la réalisation d'un signet brodé sur canevas avec de la laine. Pour des inscriptions supplémentaires, contacter rapidement Micheline Bélanger afin d'avoir suffisamment de matériel.

Activité à venir

Atelier de fléché : semaine du 6 mars, un après-midi à déterminer

Dîner communautaire le dimanche 17 avril

Prochaine rencontre : **le mardi 15 mars** à la Résidence des Sables à 19 h 15.

Micheline Bélanger, présidente, 418 772-6717

En mars...

- ♦ Semaine de relâche du 29 février au 4 mars;
- ♦ Le 13, début de l'heure avancée et brunch dominical de 9 h 30 à 13 h;
- ♦ Le 19, soirée country avec Nelson Ross au centre communautaire;
- ♦ Le 25 et 28, bureau municipal fermé;
- ♦ Le 27, Pâques;
- ♦ Le 31, premier versement des taxes municipales.

Aux membres et amis du Club de ski de fond de Baie-des-Sables

Comme nous l'avons tous constaté, la température en dents de scie cette année nous cause des problèmes pour le traçage des pistes et les conditions de neige sont très très variables, parfois même impossibles. Il nous faut donc s'adapter constamment et nous ne pouvons aller contre les hauts et bas de Mère nature.

Ceci dit, les activités prévues pour le **27 février prochain** tiennent toujours. Il y aura donc dîner hot-dog et ski bingo à compter de 11 h 30 au chalet du ski de fond, et ce, à prix abordable pour toute la famille : hot-dog à 50 ¢, boisson gazeuse 1 \$ et la carte de ski-bingo à 1 \$. Veuillez noter que la vente de cartes de bingo débutera à 12 h 45.

La température a promis d'être de la partie avec un -6 à -7 degrés °C, ce qui est idéal pour une activité plein air et il y aura aussi peut-être un peu de neige d'ici-là, car nous en avons commandée...

BIENVENUE À TOUS ET TOUTES!

Michel Hébert, président

Cap sur 2019



Bonjour à tous,

Après quelques mois de relâche, le comité organisateur des Fêtes du 150^e s'est réuni le mardi 9 février dernier afin de planifier son activité *Cap sur 2019, édition 2016*.

Notre programmation n'est pas tout à fait complétée, mais nous pouvons vous dire ceci :

Vendredi 22 juillet : Souper *Rosbif* (25 \$) à 17 h 30 au centre communautaire avec le dévoilement des nouveaux tableaux du parcours historique;

Samedi 23 juillet : Concert (25 \$ en prévente) à 20 h à l'église avec le chanteur-compositeur-interprète Étienne Drapeau.



Les billets seront en vente à partir du **10 mars prochain** auprès des membres de votre comité ainsi qu'au Dépanneur chez B et chez Coiffure Carolle. Je tiens à remercier madame Diane Landry qui a bien voulu se joindre à notre équipe afin d'apporter son soutien à la billetterie. Plus de renseignements vous seront donnés dans le prochain bulletin. Un beau printemps à tous!

Huguette Marcoux, coordonnatrice du projet

Les eaux pluviales

Le printemps est arrivé et avec son retour, la fonte de la neige et les averses de pluie.

En vertu du Règlement municipal n° 2005-08 de la Municipalité de Baie-des-Sables, les eaux souterraines et les eaux pluviales doivent être évacuées sur le terrain ou dans un fossé et il est interdit de les déverser dans la canalisation municipale d'égout domestique.

Le branchement à l'égout domestique ne doit, en aucun temps, recevoir des eaux pluviales ou des eaux souterraines. Ceci a pour but d'éviter l'usure prématurée des équipements du réseau d'égout et également assurer un traitement adéquat des eaux usées.

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende. L'inspecteur municipal est autorisé à visiter et à inspecter tout immeuble pour s'assurer de l'application du présent règlement.

Nous vous remercions de votre collaboration.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC
AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL**

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*;

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du réseau d'aqueduc de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 a été dressé.

Le bilan a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables aux heures normales d'ouverture.

Une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca

Donné à Baie-des-Sables, ce 26 février 2016.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

**CAFÉS rencontres des proches aidants
MARS 2016**

À Baie-des-Sables au centre communautaire :

Dîner-causerie : le mardi 1^{er} mars et le mardi 29 mars 2016 de 11 h 30 à 15 h 30

Café-rencontre : le mardi 15 mars 2016

NB : les thèmes seront confirmés lors du communiqué radio au 105.3 CHRM la semaine précédant l'activité.

Pour information ou inscription : Denise Filion ou Johanne Leblanc au centre communautaire pour aînés au Relais Santé. Téléphone : 418 566-2649

Vous êtes un(e) proche aidant(e) si vous prenez soin d'une personne présentant une perte d'autonomie due, entre autres, au processus de vieillissement, à une maladie ou à un handicap physique.

Il peut s'agir de votre conjoint, votre conjointe, votre père, votre mère, d'un(e) autre membre de votre famille, d'un voisin, d'une voisine, d'un ou d'une ami(e).

De façon continue ou occasionnelle, offrez-vous à cette personne...

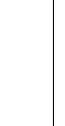
- ◆ de l'aide dans sa vie quotidienne?
- ◆ de l'aide pour ses soins corporels?
- ◆ du soutien moral?
- ◆ de l'aide pour gérer ses finances?
- ◆ du transport pour ses rendez-vous et pour ses courses?



Si vous vous reconnaissez dans l'une ou plusieurs de ces tâches, vous être aussi un(e) proche aidant(e).



mars 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Semaine de relâche du 29 février au 4 mars	2	3 	4	5	
6	7  Séance du conseil à 20 h	8	9	10 	11	12 Fin des activités hivernales au centre communautaire
13 Début de l'heure avancée Brunch de 9 h à 13 h au centre communautaire	14  Rencontre mensuelle Cercle de Fermières à 19 h 15 Résidence des Sables	15	16	17 	18	19 Soirée country Nelson Ross à 20 h centre communautaire
20  VIVE LE PRINTEMPS	21 	22	23 Date de tombée du bulletin	24 	25 Vendredi Saint Bureau municipal fermé	26
27  Joyeux Pâques	28  Lundi de Pâques Bureau municipal fermé	29	30	31  Sortie du bulletin	31 mars, premier versement taxes municipales	



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités